



# Coupe de France Karaté Sport Adapté 2010



CD 16 CHARENTE

## 6 Juin 2010

Gymnase La Grand Fond,  
16000 Angoulême

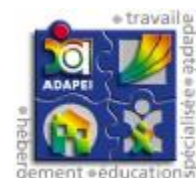


Le Comité Départemental Charente du Sport Adapté et Karaté et Disciplines associées en partenariat avec le Karaté Club Angoulême ainsi que L'ADAPEI 16 organisent la Coupe de France de Karaté Sport Adapté.

Cette manifestation se déroulera à Angoulême le 06 juin 2010, elle rassemblera près de 150 athlètes, 100 accompagnateurs et coaches, arbitres et organisateurs.

Chaque Karatéka s'inscrit dans la division suivant son niveau, ses capacités intellectuelles, physiques et mentales.

Au-delà du résultat sportif, la coupe de France, permet de découvrir une région, une ville, de voyager, de découvrir un environnement, de rencontrer l'autre, de passer un week-end en Toute convivialité.



# Coupe de France Karaté

Comité d'Organisation Local – CDSA 16  
Maison des Sports  
58, rue de l'arsenal  
16000 Angoulême  
05 45 25 32 52  
[ffsa16cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa16cd@wanadoo.fr)

## Composition du COL

- § Président : Daniel Michaud
- § Trésorier : Christian Campot
- § Secrétaire : Franck Jourdain
- § Commission communication et sponsoring : Elisabeth Cohen, Alain Georgeon
- § Commission restauration : Albert Martin
- § Commission logistique : Daniel Michaud, Albert Martin
- § Commission technique et sportive Alain Georgeon, Lucien Texier, CRSA
- § Commission médical : CDSA16, Claude fleury,

## SOMMAIRE

1. Informations générales
2. Accompagnement des sportifs
3. Autorisation parentale et/ou tutorale
4. Liste des Hôtels
5. Fiches d'engagements

# 1. Informations générales

Peuvent participer à la coupe de France de Karaté Sport Adapté, les sportifs ayant une licence FFSA ou une licence Karaté et Disciplines associées pour la saison 2009/2010.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera entre 9h00 et 10h00 au Gymnase de la Grand Fond. A cette occasion l'équipe organisatrice vérifiera les engagements, ainsi que les licences, les certificats médicaux et les autorisations de tutelle. Cependant ce contrôle ne peut en aucun cas remplacer le dossier d'inscription à rendre avant le 14 Mai 2010. Sans présentation des licences les sportifs ne pourront participer à la compétition.

## Restauration

Seul le repas du dimanche midi reste à la charge des organisateurs (cf fiche d'inscription).

## Hébergement

Une liste d'hôtels vous est communiquée avec ce dossier si besoin est.

## Compétition

- § 10h00 : Matinée Katas
- § 12h15 : Démonstration des invités Karatékas mal voyants Handisport, Discours des officiels et pot de l'amitié
- § 14H00 : Compétition Kumité 1 et 2<sup>ème</sup> division  
Parcours moteur 3<sup>ème</sup> division
- § 17h15 : Clôture de la compétition et remise des récompenses

## Equipe médicale

Une équipe sera à votre disposition.

## Droit d'inscription

Une participation de 10€ (à l'ordre du CD Karaté et Disciplines associées Charente) est demandée pour les karatékas et leurs éducateurs (cf fiche d'inscription).

## Inscriptions et règlement

Les fiches d'inscription sont à envoyer avant le 14 Mai avec les frais de participation. Les engagements seront validés qu'en la possession du dossier complet le jour de la compétition. Aucun changement non justifié ne pourra être pris en compte sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. En cas de désistement après le 1 juin, il n'y aura pas de remboursement possible.

# 2. Accompagnement des sportifs

A l'enregistrement, le responsable de la délégation remettra à la Commission sportive les documents pour chaque sportif :

- § L'autorisation parentale ou tutorale
- § Une licence 2009/2010
- § Le certificat médical de non contre indication à la pratique du Karaté

Il est vivement conseillé aux responsables de se munir également d'une carte vitale d'assurance maladie et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire. Les informations médicales concernant chaque compétiteur devront être en possession des éducateurs accompagnateurs de chaque Etablissement.

### 3. AUTORISATION PARENTALE OU TUTORALE

(Pour les mineurs et adultes placés sous tutelle)

**N.B. ces documents restent au siège de l'association**

Je soussigné, Mme, Melle, M ..... Père, mère, tuteur, tutrice (rayer les mentions inutiles)

**Autorise :**

Nom : .....

Prénom .....

Sexe : .....

Né(e) le : ..... à .....

N° licence FFKDA ou FFSA : .....

**N° affiliation du club FFKDA ou FFSA : ...../.....**

**Nom du Club:.....**

**Nom de l'établissement :.....**

A participer à la Coupe de France Karaté Sport Adapté organisée par les Comités Départementaux de la Charente de Sport Adapté et Karaté et Disciplines associées.

Les responsables de l'établissement concerné ou de l'association à prendre toute décision d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.

Fait à..... le.....

Signature

## 4. Liste des Hôtels

### MERCURE HOTEL DE FRANCE ★★★

En centre ville, "sur le plateau", face aux Halles centrales et dans la vieille ville.

16000 ANGOULEME

Tél. 05 45 95 47 95

### CAMPANILE ANGOULEME NORD ★★

Hôtel restaurant de 53 chambres climatisées, équipées de douche et de baignoire, un plateau d'accueil est à votre disposition, accès wifi gr...

16710 ST YRIEIX SUR CHARENTE

Tél. 05 45 69 78 95

### HÔTEL BALLADINS LE SAINT-ANTOINE ★★

Hôtel 27 chambres calmes et spacieuses, à proximité de la gare et du centre ville, sur les bords de la Charente, écrans LCD, canal Satellite...

16000 ANGOULEME

Tél. 05 45 68 38 21

### FORMULE 1

Capitale de la Bande Dessinée, vitrine du Sud Ouest !!! 5 mn du palais des Congrès. 5 mn du parc aquatique (piscine, patinoire). 30 mn de Co...

16430 CHAMPNIERS

Tél. 0 891 70 51 62

### PREMIERE CLASSE

Etape économique, chambres rénovées, nouvelle literie. Viviane Bourdiol et son équipe vous accueillent de 6h30 à 21h en semaine et 24h sur 2...

16400 LA COURONNE

Tél. 05 45 61 89 44

### PREMIERE CLASSE

Situé au cœur d'un parc verdoyant, à 5 minutes du centre ville d'Angoulême, notre hôtel vous accueille 24h/24h tout au long de l'année. Toute...

16710 ST YRIEIX SUR CHARENTE

Tél. 05 45 95 02 09

16000 ANGOULEME